

DEC142497DR06

Décision portant délégation de signature à Mariana Haragus pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6623 intitulée « Laboratoire de Mathématiques de Besançon »

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6623 intitulée « Laboratoire de Mathématiques de Besançon » ;

Vu la décision DEC140763INSMI du 11 mars 2014 nommant Christian Le Merdy aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°6623 intitulée « Laboratoire de Mathématiques de Besançon » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **Mariana Haragus**, Professeur à l'Université de Franche-Comté, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Besançon, le 20 octobre 2014

Le directeur d'unité

Christian Le Merdy

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014